



## Formulaire d'inscription Mistral Diving

### Plongeur débutant

---

#### Démarches nécessaires après les deux essais :

- Passer une visite médicale chez le médecin pour vérifier l'absence de contre-indications et faire remplir l'attestation médicale spécifique.
- Verser le montant ([voir sur le site Mistraldiving.be](http://www.mistraldiving.be)) de la cotisation annuelle ou la cotisation de 16 mois (valable de septembre à décembre de l'année suivante), comprenant l'accès à la piscine, l'affiliation à la LIFRAS, les cours théoriques et l'assurance. Une réduction de 5€ est valable à partir du 2<sup>ème</sup> membre vivant sous le même toit.
- Acheter une paire de palmes chaussantes, un masque, un tuba et une ceinture de lestage (+/- 100€).

#### Avant la première plongée en eaux libres :

- Acheter une combinaison néoprène, des chaussons, des gants et des palmes non-chaussantes (+/- 500€), le club peut prêter gratuitement une bouteille, gilet de stabilisation et détendeur.

#### Par la suite :

- Payer le prix des plongées en mer et en carrière.
- Acheter petit à petit le reste du matériel (le club prête du matériel jusqu'au niveau

#### PROCEDURE D'INSCRIPTION :

1. Verser le montant de la cotisation sur le compte du Mistral Diving : **BE30 001919204311**
2. Amener la preuve de paiement.
3. Rendre le présent formulaire dûment compléter et signé.
4. Pour les membres mineurs, compléter également le formulaire « Autorisation parentale ».